

Les cahiers de
L'ENTREPRISE

GUIDE NUMÉRIQUE

Imprimons écolo



POLLUANT. L'impression génère 19 400 tonnes de déchets par an en France.

Même si la meilleure façon de ne pas polluer, c'est de ne pas imprimer, il existe quelques solutions simples pour diminuer l'impact écologique de l'impression.

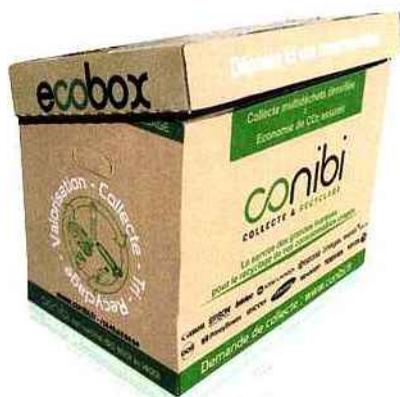
FAIRE RIMER IMPRESSION ET ÉCOLOGIE passe par deux actions : économiser et recycler. Contrairement à ce que la plupart des gens pourraient penser, le poste qui a le plus d'impact écologique dans l'activité d'impression, ce n'est pas l'encre mais le papier. Hormis quelques astuces (voir encadré page suivante), mieux gérer la consommation de papier commence par une question simple : ai-je réellement besoin d'imprimer ce document ? Dans 20 % des cas, la réponse est non. C'est du reste le pourcentage de documents

imprimés qui partent à la poubelle sans même avoir été lus (source étude Gartner). Ajoutez les documents qui auraient pu être diffusés autrement que sur papier, rapportez l'ensemble à la quantité achetée par an, et vous aurez une idée des euros qui partent directement à la poubelle. Le respect de l'environnement passe également par l'utilisation de papier FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières), deux organismes qui garantissent une gestion durable de la forêt dont le bois ou les produits à base de bois sont issus.

Recycler les cartouches

En France, les déchets de cartouches d'impression sont estimés à 70 millions de cartouches jet d'encre et 11 millions de toner, ce qui représentent environ 19 400 tonnes de déchets (source Ademe). Un problème majeur car, de la même façon que les piles, si les cartouches d'encre ne sont pas traitées dans un environnement approprié, elles sont très polluantes. Depuis plusieurs années, les constructeurs d'imprimantes ont mis en place des filières de collecte et de recyclage des cartouches en fin de vie. Mais ces efforts restent suspendus au volontarisme des utilisateurs, particuliers et entreprises. C'est en 2000 que, à l'initiative des plus grandes marques fournisseurs de solutions d'impression, a été créé le **Conibi** (Consortium informatique et bureautique) pour collecter et retraiter les déchets informati-

ques et bureautiques. Ce consortium fonctionne comme un facilitateur. Il identifie les prestataires pour la collecte, le tri, le traitement, et organise la filière de retraitement. Deux possibilités sont offertes aux sociétés pour retraiter leurs déchets d'impression. Tout d'abord, l'entreprise doit devenir client de Conibi. Un contrat est disponible sur le site Web (conibi.fr), qu'il faut signer et retour-



PRATIQUE. L'Ecobox sert de boîte de collecte pour les cartouches d'encre.

ner. Ensuite, l'entreprise peut, sur simple demande, recevoir une boîte Ecobox de 100 litres. Lorsque celle-ci est pleine, il suffit d'en demander l'enlèvement sur le site Conibi via son compte client.

Partenariat Mondial Relay

Pour les entreprises qui n'auraient pas de volume suffisant pour remplir une Ecobox, Conibi a mis en place un partenariat avec les points Mondial Relay. L'utilisateur met ses déchets dans l'emballage de son choix, imprime un bon de retour depuis son compte client sur le site Conibi, et dépose le tout dans l'un des 4 500 commerces de proximité en France du réseau Mondial Relay. Un service entièrement gratuit pour peu que les consommables à collecter soient ceux d'une des marques adhérentes à Conibi. Si l'entreprise a acheté des cartouches compatibles, la

elle pourra faire l'objet d'une facturation en fonction du volume et du type de consommables. En 2013, Conibi a organisé 34 000 collectes à travers tout le territoire français.

En novembre 2011, 15 fabricants, déjà présents dans le consortium Conibi, ont créé une autre structure, Cart'Touch, destinée à sensibiliser plus spécifiquement les particuliers ou les très petites structures professionnelles. Sur son site Internet (cart-touch.org), en deux clics on peut trouver le système de collecte adéquat. Il suffit d'indiquer son département et la marque du fabricant d'imprimantes.

Economiser l'énergie

Faire rimer impression et écologie, c'est aussi bien gérer la consommation électrique des machines. Par des gestes qui relèvent du bon sens, comme éteindre totalement les machines le soir et les week-ends, mais aussi d'autres détaillés dans l'encadré ci-contre. Soucieux de paraître respectueux de l'environnement, les fabricants d'imprimantes font en sorte que leurs produits soient éligibles aux différentes normes et labels « verts », tels Blue Angel et Energy Star. Ce dernier garantit l'efficacité énergétique des équipements de bureau, dont les imprimantes, aussi bien en mode veille qu'en marche.

De son côté, Blue Angel est un label environnemental axé sur le cycle de vie complet du matériel et concerne tous les types de produits électriques. L'obtention de ce label pour une imprimante est soumise à des critères très stricts : sont notamment pris en compte le taux d'émission de poussières et de composants organiques, l'absence de produits nocifs dans les plastiques, le niveau sonore, qui doit être inférieur à 75 décibels, et bien sûr les économies d'énergie que l'imprimante permet de réaliser.

Même si personne n'a encore inventé l'impression écologique, un peu de volontarisme et de bon sens peuvent permettre de rendre cette activité, indispensable à toutes les entreprises, un peu plus verte. © C. G.

DES GESTES RESPONSABLES

■ Imprimer en mode brouillon.

En l'employant comme mode par défaut, le volume d'encre utilisée diminue très sensiblement.

■ **Imprimer en noir.** L'impression de documents en noir est bien souvent suffisante pour une grande majorité de documents.

■ **Utiliser du papier de plus faible grammage.** En utilisant du papier de 70 g au lieu de 75 g, on économise 12,5 % de papier pour une qualité équivalente.

■ **Utiliser les fonctionnalités des imprimantes.** La fonction « ignorer les pages blanches » ou « combinaison de pages » permet d'imprimer deux pages A4 réduites sur une seule page A4.

■ **Imprimer en recto verso.** Programmer l'imprimante pour qu'elle imprime par défaut en recto verso.

■ **N'imprimer que les documents utiles.** Bien sûr, les e-mails ne doivent pas être imprimés, mais beaucoup trop de documents terminent à la poubelle à peine imprimés.

■ **Regrouper les impressions.** Au lieu d'imprimer page par page et de relancer à chaque fois le préchauffage de la machine, mieux vaut regrouper les éléments dans un dossier et lancer l'impression de l'ensemble.

■ **Numériser les documents à partager.** Plutôt que d'imprimer des dossiers en plusieurs exemplaires, la fonction « scanner » des imprimantes multifonctions permet de les partager via une boîte numérique en réseau ou sur le Cloud.

■ **Eteindre les imprimantes** le soir et le week-end.

■ **Recyclage.** Choisir une imprimante fabriquée avec des composants déjà recyclés.